



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 232 - 1^{er} trimestre 2010

Un encouragement pour demain

4 février 2010, l'assemblée générale de notre association est réunie. Malgré un mouvement social à la SNCF qui a empêché un certain nombre de nos adhérents de province de participer à nos travaux, nous sommes nombreux à débattre de notre avenir. Le vote est unanime pour poursuivre notre activité. Malgré les années qui passent la vitalité de tous reste intacte. Il faut reconnaître que nos rangs s'éclaircissent, que l'âge avance, mais que nous avons toujours le même enthousiasme pour défendre les intérêts moraux de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions dans un monde meilleur. Nous avons beaucoup de travail devant nous et la volonté collective est de poursuivre l'action. Cette détermination qui nous anime nous en avons eu une belle illustration, le 8 février, à la station « Suzanne Lenglen » du tramway T2 à Paris, avec l'inauguration d'un panneau culturel installé sur la voie publique. Depuis plusieurs années, nous militons pour que la RATP rende hommage aux fusillés du Stand de tir de Balard. Après de nombreuses discussions un accord a été trouvé. Sur le parcours du tramway, un panneau culturel, consacré au stand de tir disparu, rappelle la mémoire des Résistants fusillés en ces lieux. Associés à sa rédaction et à la définition de l'iconographie, nous pouvons exprimer notre satisfaction de voir que la persévérance a conduit au succès. Oui, si cet hommage est rendu, c'est parce que notre association a joué son rôle de « passeur de mémoire ». Cette réussite, comme d'autres, est une confirmation, s'il en fallait encore, de l'utilité de notre action. Comme nous y engage l'assemblée générale, nous poursuivrons sur cette voie et nous ne doutons pas que 2010 verra de nouvelles réussites jalonner notre « parcours pour la mémoire ».

Georges Duffau-Epstein,
secrétaire général

Nos peines

Hommage à Annette Pierrain

Institutrice, Résistante, Déportée politique à Ravensbrück, Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, Annette Pierrain est décédée le 8 novembre 2009.

Dès son retour des Camps, elle avait adhéré à notre association. Nous l'avons toujours comptée dans nos rangs, amie fidèle et exemple respecté. Le 12 novembre, hommage lui fut rendu par une foule dense et recueillie, au crématorium de Tours-Esvres. Nous y étions, avec de nombreuses associations comme le Comité de la Stèle du Ruchard, les

Suite page 2

SOMMAIRE

P. 1 : Editorial

Nos peines

P. 2 : Annette Pierrain
Jacqueline Bordas
Cany Poirier
Pierre Kaldor

Commémorations

P. 3 : Fusillés du 15/12/41
P. 4 : Balard

Documentation

P. 5 : Juridictions
d'exception

Vie de l'association

P. 6 : Assemblée générale
Rapport d'activités
P. 8 : Débats
P. 9 : Votes
Rapport financier
Elections

Lectures

P. 10 : Abbaye de Fontevraud
P. 11 : Afin que nul n'oublie

Information

P. 12 : Pensions des veuves

ANFFMRF et A

10 rue Leroux
75116 Paris
permanence le mardi matin
tél. : 01 44 17 38 27
courriel : anffmrf@free.fr

Cotisation + journal : 30 €
(selon les moyens de chacun)

Chèques à l'ordre de :
ANFFM
CCP : 3308-90 U . Paris

amicales de Sachsenhausen et Ravensbrück, l'ANACR, le PCF, la section d'Indre-et-Loire de la Légion d'honneur...Entre « Chant des Partisans » et « Chant des Marais », Monsieur Floréal Barrier, de la FNDIRP d'Indre-et-Loire a retracé la vie d'Annette «... et quelle vie ! »

Ma chère Annette. C'est à moi qu'il revient de venir te saluer pour une dernière fois. Et je t'avoue qu'il est difficile de se trouver ainsi devant une si grande Dame.

Tu es née à Loudun, dans la Vienne, le 25 juin 1916, en plein milieu d'une guerre que les rescapés voulaient être la « der des der »...La vie de cheminot de ton père t'amène à Tours. Tes études te conduisent à l'Ecole normale de jeunes filles de Saint-Symphorien (on ne mélange pas garçons et filles en ce temps-là). Tu es déjà dans l'engagement que tu ne quitteras jamais : ne cachais-tu pas dans ton cartable des documents syndicaux, ce qu'interdisait le règlement ?

Tu adhères à la Jeunesse communiste en 1933. Tu deviens institutrice à Francueil où tu rencontres de jeunes agriculteurs...Tu racontais ces jours où, revenant à vélo chez tes parents, tu retrouvais, à Athée-sur-Cher, ton amie Germaine Renaud, institutrice qui sera massacrée au camp d'Auschwitz-Birkenau. Avec Jacques Decourdemanche, professeur au Lycée Descartes et fondateur des « Lettres françaises », fusillé au Mont-Valérien, avec André Foussier, l'un des premiers fusillés au camp du Ruchard, avec Elisabeth Le Port, disparue au côté de Germaine Renaud, vous formiez la jeunesse active du Front populaire, vigilante devant le ciel qui noircissait.

En 1938, tu deviens membre du conseil syndical des instituteurs du département. Tu en es exclue en 1939, parce que communiste restée ferme sur ses idées. Cette même année, tu rencontres Robert Pierrain, responsable de la Jeunesse agricole de France. Il travaille au service du cadastre. Vous vous mariez. Votre fils Marc, naît en 1940. Débute la période noire de l'Occupation... Robert et toi, vous entrez en Résistance.

En 1941, voulant éloigner Robert, un « petit chef » le fait muter à Rouen. Tu décides de suivre ton époux, ce qui est accepté par l'inspecteur d'académie (« ...avec soulagement, dis-tu »). Et ce sera dans la région rouennaise que tous deux vous participerez à la Résistance, au sein du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France.

Robert est arrêté le 8 juillet 1941, par la police française. Jugé, condamné à 5 ans de prison, transféré à la Centrale de Poissy, livré à l'occupant, désigné comme otage, transféré à Fresnes, il est fusillé au Mont-Valérien, le 12 mai 1942, aux côtés de 27 autres ; il est le premier fusillé des Résistants de Touraine.

Tu réussis à rencontrer l'abbé Stock, prêtre allemand assistant les fusillés ; il t'indique que Robert est inhumé à la Garenne-Colombes ; tu peux t'y recueillir. La Résistance décide alors de t'éloigner de Rouen. En 1942, tu passes dans la clandestinité, responsable des Comités féminins populaires dans le Sud-Ouest.

Le 22 juillet 1943, un résistant ayant parlé, tu es arrêtée à Bordeaux par la brigade spéciale anticommuniste du commissaire Poinot, adjoint de Papon. Tu as une fausse identité. Tu ne parles pas. Identifiée une semaine plus tard, alors commencent les interrogatoires musclés... Tu es transférée à Rouen en octobre 1943.

Fin janvier 1944, c'est le camp de Compiègne, puis la déportation vers Ravensbrück, le 3 février 1944, matricule 27508. De là, tu es envoyée en Tchécoslovaquie, au Kommando Holleischen, une usine Skoda de matériel de guerre (cadeau fait à Hitler, en septembre 1938, par les signataires du Pacte de Munich). Tu es libérée, le 5 mai 1945, par les Partisans polonais, avant l'arrivée des troupes alliées.

Chère Annette, les marques de reconnaissance que tu as reçues de la République soulignent combien tu fus une grande Dame.

Nous ne parcourons plus les établissements scolaires, répondant aux questions des élèves, aidant les enseignants dans leur travail de mémoire. Tu n'expliqueras plus comment tu sabotais les cartouches qu'il te fallait confectionner pour l'ennemi hitlérien : en crachant sur la poudre pour la rendre inefficace...

A vous, Marc, son fils, à toute sa famille, à Mauricette, sa petite sœur si près d'elle ces dernières années, je veux exprimer notre profonde amitié, notre très dévouée assistance.

A toi, Annette, devant cette vie que tu as consacrée à la justice, la paix, la liberté, l'humanité, je ne peux que dire un très grand merci.

Floréal Barrier

Dernière minute

Le Comité du Souvenir des Fusillés de Souge nous informe avec tristesse des décès de Jacqueline Bordas et Cany Poirier.

Nous apprenons également la disparition de Pierre Kaldor, avocat de justes causes.

Nous nous associons à la peine de leurs proches. Nous saluerons ces trois militants de notre association dans le prochain numéro de «Châteaubriant».

PARIS X^{ème} arrondissement

Aux Fusillés du 15 décembre 1941



De gauche à droite : Tony Dreyfus, député, Rémi Feraud, Maire du X^{ème}, Marie-Thérèse Eychart, Eric Algrain, Alexandra Cordebard, adjoints.

Des cérémonies, ayant eu lieu à Paris les 11 et 12 décembre 2009, ont plus particulièrement rendu hommage à Lucien Sampaix, fusillé à Caen. C'était le 110^{ème} anniversaire de sa naissance (1).

Le 11 décembre, au cours d'une conférence-débat, Alexandre Courban, docteur en Histoire, Président de Mémoire d'Humanité, a retracé la vie de Lucien Sampaix, ouvrier, militant communiste candidat aux élections dans le X^{ème}, syndicaliste, journaliste secrétaire général de L'Humanité... Avec Gabriel Péri, il s'est particulièrement impliqué dans la lutte antifasciste, contre La Cagoule et l'antisémitisme.

Le 12 décembre, un hommage à Lucien Sampaix s'est déroulé place Bonsergent, près de la rue qui porte son nom. Sont intervenus Pierre Sampaix, fils de Lucien et Marie-Thérèse Eychart, maire-adjoint du X^{ème}. A la cérémonie officielle au monument aux morts dans la mairie sont intervenus Frédéric Blanc-Sampaix au nom des familles, Rémi Feraud maire du X^{ème}, Patrick Le Hyaric député européen, directeur de L'Humanité.

Ont été soulignées, la part importante du X^{ème} dans la Résis-

tance et la Libération de Paris et, plus particulièrement, la mémoire d' Albert Borenheim, Israël Eszenbaum, Israël Goldstein, Nachim Sperling, quatre communistes juifs extraits du camp de Drancy et fusillés au Mont-Valérien.

Ces cérémonies nous ont incités à compléter notre exposition sur la politique des otages par 6 nouveaux panneaux consacrés à Lucien Sampaix, réalisés par sa famille et présentés les 11 et 12 Décembre. De nombreuses personnalités et responsables d'associations étaient présents : Tony Dreyfus, député du X^{ème}, Serge Couillard, président de la CAFAC du X^{ème}, des représentants de l'ARAC, de Libération nationale des PTT, de l'Institut d'Histoire sociale de la CGT, des Résistants chrétiens et de nombreux membres de notre association...

Un vin d'honneur offert par la mairie et un repas ont rassemblé les invités, dont Patrick Le Hyaric, Marie-Thérèse Eychart, Serge Couillard et de nombreuses personnes.

En 2010, la pose d'une plaque au nom de Lucien Sampaix et la présentation de l'exposition à la mairie devraient compléter ces

manifestations dont le succès est dû, selon nous :

- à l'organisation commune, par les associations directement concernées : notre association, les Familles de Fusillés de Caen, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé, l'Association pour le souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Ile-de-France.

- à l'implication forte et à la participation des associations du X^{ème} : Anciens Combattants (CAFAC, Devoir de mémoire, FNDIRP, Mémoire des Enfants juifs...), de la société Histoire et Vie du X^{ème}, du PCF...

- au soutien sans faille de la Municipalité du X^{ème}, des élus et des employés qui ont veillé à la préparation, à l'organisation matérielle, à l'annonce et au compte rendu des cérémonies.

Le samedi 11 décembre 2010, des cérémonies de même nature devraient avoir lieu dans le XII^{ème} arrondissement, avec la pose d'une plaque à la mémoire d'Octave Lamand, fusillé à Caen. Cela ne nous fera pas perdre de vue le 70^{ème} anniversaire des fusillades, en 2011.

Jean Darracq

(1) renseignements complémentaires (exposition et cérémonies) : J. Darracq, tel : 01 48 93 29 82.

Balard, 8 février 2010

L'inauguration d'un panneau consacré à la mémoire d'un site disparu, le Stand de tir de Balard, s'est déroulée à la station « Suzanne Lenglen », sur la ligne T2 du tramway parisien. Voici des extraits de l'allocution prononcée à cette occasion, par notre président Pierre Rebière.

L'extension par la RATP de la ligne de tramway « La Défense – Porte de Versailles » a fait resurgir, quand on la craignait menacée d'extinction, la mémoire de ces lieux situés aux confins de Paris et d'Issy-les-Moulineaux : mémoire des temps tragiques dont ils ont été le théâtre, de juillet 1942 à juillet 1944.

De nos jours, n'existe plus qu'une plaque, apposée depuis un demi siècle sur un mur de l'avenue de la porte de Sèvres, à quelques mètres de la nouvelle station. Sur cette plaque figurent 144 noms de patriotes, de résistants, 144 martyrs que, non sans mal, on a pu identifier ; des hommes extraits des prisons allemandes de Fresnes ou de La Santé pour être mis à mort : 80 en 1942, 28 en 1943, 36 en 1944 ! Même très inférieurs à la réalité, ces chiffres font de ce lieu le second d'Ile-de-France en importance, après le sinistre Mont-Valérien où 1014 Fusillés ont été identifiés à ce jour.

Depuis 1937, un stand de tir existait ici, construit par le gouvernement de Front Populaire, dédié à l'entraînement des sportifs puis des policiers et des gendarmes. Avec la guerre, l'occupation allemande et la politique de collaboration de Pétain, le stand fut transformé en usine de mort par les nouveaux maîtres des lieux, la GFP (Geheimfeldpolizei – police secrète militaire). Des résistants que la police française de René Bousquet avait arrêtés et torturés furent livrés par elle à la Gestapo et condamnés à mort par une cour martiale allemande lors de procès préfabriqués. Le dernier acte se déroulait ici... La GFP ne devant de comptes qu'à Berlin et chaque arrivant étant classé « NN », tout était permis aux assassins sûrs de l'impunité et de l'absence de témoins...

Fin août 44, ces lieux de mort furent placés sous la garde d'engagés volontaires parisiens incor-

porés dans le 117^{ème} Bataillon de l'Armée de l'Air. Nous avons pu recueillir auprès de deux d'entre eux, Roger Réant et Maurice Grégoire, les récits et témoignages de ce qu'ils ont trouvé en entrant dans ce stand : des poteaux d'exécution, neufs ou ayant servi (le seul qui reste est au Musée de la Police à Paris Vème) ; des plaques d'amiante accolées à certains murs et incrustées d'innombrables empreintes de mains, comme si les suppliciés avaient dérisoirement cherché à se protéger de lance-flammes. Ils ont trouvé aussi, à proximité des douches, des stocks de gaz Zyklon B, le même que celui utilisé dans les camps d'extermination nazis. Ils nous ont rapporté les témoignages d'ouvriers travaillant à la centrale thermique mitoyenne et priés, de temps en temps, de s'éloigner des gueuloirs de chargement du charbon. Les bourreaux pouvaient y incinérer secrè-

trop d'exécutions eût prouvé l'enracinement de la Résistance : n'en annoncer qu'une partie suffirait à terroriser l'opinion. Ni trop, ni trop peu!

La cérémonie d'aujourd'hui coïncide avec le 67^{ème} anniversaire du 8 février 1943, jour de l'exécution de cinq lycéens du lycée Buffon, dans le XV^{ème}, totalisant 91 ans à eux cinq : Arthus, Grelot, Legros, Benoit, Baudry, dans l'ordre de passage, entre 11h05 et 11h22. Sur les deux ans de crimes, on compte 53 jeunes de moins de 25 ans, sur 144 noms gravés. Autant de foyers non créés, de vies fauchées dès leurs débuts.

Dans son livre « Les FTP », leur chef d'alors, Charles Tillon écrit : « Les bataillons nécessaires à un affrontement général ne sortent pas du sol sans qu'on ait vu, auparavant, brûler longtemps, çà et là, petites flammes annonciatrices, le sang des audacieux ».



Pierre Rebière au micro, ici devant Madame Cécile Rol-Tanguy.

tement des corps. Il en allait de même pour le Mont-Valérien : cela se faisait au Père-Lachaise.

On peut trouver une explication à ces pratiques dans le souci d'entretenir la fiction de la « collaboration réussie », définie à l'entrevue de Montoire en octobre 1940 entre le vainqueur Hitler et le vaincu consentant Pétain. Avouer

Ceux de Balard font partie de ces « audacieux ».

Nous qui connaissons l'après 42/44, pouvons-nous nous représenter cet engagement de toutes celles et tous ceux que Maxime Gorki avait appelés *les meilleurs*, ceux qui « tombent pour que des milliers d'autres comprennent et se lèvent ».

Restera d'eux ce que nous aurons fait pour leur mémoire, nous et nos continuateurs, non pour perpétuer un chauvinisme déplacé qui leur était étranger, mais pour exalter un profond attachement – jusqu'à en mourir – aux valeurs universelles, éternelles, de la démocratie, de la justice, de la paix. Nombre d'entre eux, ceux de la première heure, et quelle que soit leur nationalité, avaient déjà combattu la Bête en Espagne, de 1936 à 1939 contre Franco, ami de longue date de Pétain, et contre ses complices Hitler, Mussolini, Salazar, tandis que la France officielle n'intervenait pas pour soutenir la République espagnole agressée. A partir de juin 40, ils continuèrent naturellement leur combat, dans les pires conditions matérielles et morales, devenant, par leur expérience durement acquise, les instructeurs de plus novices sur le sol occupé.

Chacun de ces soldats sans uniforme – pour l'ennemi, des « terroristes », « l'armée du crime » - fondait sa morale, son engagement, dans les principes de 1789 et de l'An II ou dans les libertés fondamentales de la III^{ème} République. Certains y ajoutaient des références aux Evangiles, bafouées par un haut clergé pétainiste (sauf quelques exceptions) ou par un Pie XII silencieux.

Saluer la mémoire de ces patriotes, c'est rappeler leurs idéaux libérateurs toujours d'actualité à notre époque de recomposition (souvent tragique) de l'Europe et du monde.

Le passage de flambeau auquel notre association contribue depuis fin 1944, s'adresse aux générations descendant de ces martyrs. C'est pourquoi je me permets de souligner la part essentielle prise dans cet inlassable travail de mémoire appliqué au site de

Balard, par notre ami Adam Rayski, décédé en 2008. Ancien dirigeant des FTP-MOI de la Région parisienne, à qui notre pays doit tant, immigré juif polonais ayant fui les pogroms en 1932 et gagné la France où on l'avait accueilli sans barguigner, Adam Rayski avec l'aide du Ministère (en 2000) puis de la Mairie de Paris (en 2006) a pu reconstituer dans ses brochures le « stand de tir de Balard » où se fit « le massacre de Résistants ».

Le 8 février 1943 au petit matin, Lucien Legros, dont le père, Etienne, fut cofondateur de notre association, Lucien Legros écrivait à ses parents : « Nous allons mourir le sourire aux lèvres car c'est pour le plus bel idéal. J'ai le sentiment, à cette heure, d'avoir vécu une vie complète ».

A 11h15 précises, il tombait, à 18 ans...

Pierre Rebière

Documentation

Liste des juridictions d'exception du Régime de Vichy

- Le Chef de l'Etat lui-même, le Maréchal Pétain, peut juger les ministres, hauts dignitaires et hauts fonctionnaires (acte constitutionnel n°7, du 27 janvier 1941). Il est assisté d'un Conseil de justice politique (décret du 29 septembre 1941).

- La Cour suprême de Justice juge les ministres et anciens ministres accusés de crime ou trahison des devoirs liés à leur charge (acte constitutionnel n°5, du 30 juillet 1940). Cette cour siègea, de février à avril 1942, lors du procès de Riom contre les hommes politiques de la III^{ème} République tenus pour responsables de la défaite de 1940 (Blum, Daladier, Gamelin...)

- La Cour Martiale de Gannat juge les gaullistes, après les événements d'outre-mer (loi du 24 septembre 1940). Elle est supprimée par la loi du 10 novembre 1941.

- Une Cour criminelle spéciale, sans compétence politique et devant traiter les affaires liées au

marché noir, instituée le 21 mars 1941, disparaît sans avoir fonctionné.

- Les Tribunaux spéciaux, chargés de la répression des agressions nocturnes, voient leur compétence élargie à la détention d'armes, d'explosifs et d'émetteurs clandestins (24 avril 1941).

- Les Sections spéciales, ouvertes auprès de chaque Cour d'appel jugent, à Paris et en province, sans délai et sans instruction, « les individus arrêtés en flagrant délit d'infraction pénale résultant d'une activité communiste ou anarchiste » (loi antitadée du 14 août 1941). A partir de novembre 1942, elles répriment les affaires de subversion lorsque les Sections spéciales militaires sont supprimées.

- Le Tribunal d'Etat, avec deux sections (à Paris et Lyon) a compétence générale pour « tout ce qui nuit au peuple français » (septembre 1941).

- Les Cours martiales jugent les flagrants délits d'actes terro-

ristes et assassinats par arme ou explosif (loi du 20 janvier 1944).

- Les Cours criminelles extraordinaires visent « les fonctionnaires manquant à leur devoir » (14 mai 1944).

- Les Tribunaux du maintien de l'ordre visent « les membres du maintien de l'ordre manquant à leur devoir » (15 juin 1944).

- Il faut rappeler que le régime de Vichy a hérité des lois anti-communistes de la III^{ème} République (interdiction de la presse communiste, 26 août 1939 ; dissolution du parti communiste, 26 septembre 1939). Arrestations de parlementaires communistes, octobre 1939. Déchéance des mandats des élus communistes, février 1940.

- Peine de mort pour propagande communiste, 9 avril 1941.

Pour en savoir plus: « La Magistrature et la répression politique de Vichy, ou l'histoire d'un demi-échec », par Alain Bancaud (Institut d'Histoire du temps présent - 44, rue de l'Amiral Mouchez - 75014 Paris).

Assemblée générale du 4 février 2010

I – Complément au rapport d'activité (G. Duffau-Epstein)



Georges Duffau-Epstein

Je voudrais tout d'abord excuser ceux qui, vivant en province, ne peuvent participer à nos travaux en raison de la grève à la SNCF. Nous avons appris le déclenchement de ce mouvement social trop tard pour pouvoir informer tous nos adhérents d'un report de date. Nos statuts nous imposent une assemblée générale, au moins une fois par an. Par ailleurs, nous sommes en période d'envoi des demandes de subventions, pour lesquelles nous devons fournir le compte rendu de notre assemblée générale ainsi que le projet de budget que nous devons adopter aujourd'hui. Pour ces raisons, je vous propose de tenir la réunion prévue, de délibérer et de consulter nos adhérents par écrit dans «Châteaubriant» sur les décisions que nous serons amenés à prendre. D'autre part, pour nos amis des comités locaux, traditionnellement représentés, nous pourrions organiser une réunion de bureau élargi afin de leur permettre d'exprimer leurs observations.

Une grande amie nous a quittés. Il s'agit d'Annette Pierrain. Militante infatigable de notre association, elle nous a légué par testament une partie de ses biens. Je tiens à la remercier même si elle ne peut plus nous entendre. Je renouvelle à sa famille nos sincères condoléances. Annette, tu nous manqueras beaucoup. Je vous propose une minute de silence en sa mémoire.

Notre avenir

Nous avons décidé de réfléchir durant l'année 2009 au devenir de l'Association, nous en avons débattu à chaque réunion du Bureau et, après mûres réflexions, nous vous proposons de poursuivre nos activités. Nous avons trouvé, pour le moment, les ressources humaines nous permettant de remplir les missions que nous nous sommes fixées. Les amies qui assurent la permanence du mardi en sont un exemple probant. Le rapport d'activité montre que, malgré le vieillissement des militants, l'énergie déployée permet d'assurer l'ensemble des tâches. Toutefois, il ne faut pas faire preuve de triomphalisme. Les problèmes demeurent et la prochaine assemblée générale devra encore examiner la question de notre survie. Une nouvelle difficulté se dresse d'ailleurs sur notre route. Ainsi que vous le savez sûrement, la FNDIRP, qui nous accueille dans ses locaux, a décidé de se dissoudre à une date qui se rapproche. Cet événement peut se produire en 2011 ou 2012. Ceci posera bien sûr la question de nos locaux de permanence et celle de l'aide administrative qui nous est apportée. Ces éléments doivent être intégrés à notre réflexion.

Cérémonies

Je pense que les personnes présentes sont mieux à même que moi d'expliquer leurs activités... et puis la province est absente ; nous n'aurions qu'une vue partielle du travail réalisé. Toutefois, le nombre de comptes rendus publiés dans «Châteaubriant» est révélateur de l'implication des adhérents et de notre volonté de perpétuer la mémoire des valeurs que nos Martyrs représentent.

Le journal

Il a évolué et nous espérons qu'il donne satisfaction à nos lecteurs. L'impression des deux derniers numéros a été assurée par notre nouvel imprimeur. Je pense

qu'il faut remercier tous ceux qui s'investissent dans cette tâche : rédacteurs, comité de rédaction et de lecture et responsables de la fabrication. Le rapport financier vous donnera les indications relatives à son coût, en diminution comme nous le souhaitons.

Je voudrais, avant de clore ce chapitre, examiner une question administrative : Jacqueline Ollivier-Timbaud est notre directrice de publication ; je pense que nous devons lui demander si elle souhaite toujours assumer cette charge. Je vous propose de confier au Bureau que nous allons élire le soin de régler cette question dès que Jacqueline nous aura donné sa réponse.

Balard

L'inauguration officielle du panneau culturel installé dans la station de tramway «Suzanne Lenglen» a été fixée au 8 février 2010, à 11H. Deux allocutions sont prévues : la première au nom de la Présidence de la RATP et la seconde au nom de notre association, par Pierre Rebière. L'organisation a été prise en charge par la RATP, nous avons proposé une liste importante de personnes à inviter. Nous remercions les amies qui, dans un délai très court, ont fourni les étiquettes d'adresses à la RATP chargée de l'expédition.



Jacques Carcedo

Par ailleurs, l'Association pour le souvenir des Fusillés du Mont-Valérien est en contact avec la Mairie de Paris pour mettre en place une cérémonie annuelle d'hommage aux Fusillés du Stand de tir de Balard. Celle-ci pourrait

se tenir dès la remise en place de la plaque mémorielle récemment déposée car devenue inaccessible au public en raison des travaux du tramway. L'idée est de renouveler l'inauguration de la plaque, créant ainsi une cérémonie annuelle pérenne.



Jean Darracq

« Affaire Speidel »

Nos amis Jean Darracq et Jacotte Neplaz-Bouvet sont moteurs du travail effectué pour rendre hommage aux signataires de l'appel d'enfants de Résistants lors de « l'affaire Speidel ». L'action est engagée depuis plusieurs années. De nouveaux éléments sont intervenus et le travail de mémoire va pouvoir se développer encore plus largement. Je n'en dirai donc pas plus dans ce complément car il est souhaitable que ce soit les acteurs qui nous en parlent eux-mêmes.

Mont-Valérien

Les travaux d'amélioration se poursuivent et bientôt, je l'espère, nous disposerons d'un site de mémoire digne de ceux qui y ont donné leur vie. Les travaux de recherche concernant les fusillés non identifiés se poursuivent et je tiens à remercier ici Alain Simonnet pour le travail efficace qu'il accomplit avec beaucoup de modestie : il vient de nous fournir des renseignements sur trois nouvelles personnes. Nous avons transmis ces données au Ministère de la Défense afin que les vérifications habituelles soient effectuées avant l'inscription sur la Cloche.

Orphelins de « 39-45 »

Dans le rapport d'activité nous

indiquions que les conclusions du rapport du Préfet honoraire Jean-Yves Audouin correspondaient, dans les grandes lignes, à nos attentes. Il était possible de penser que les oubliés des deux décrets précédents allaient enfin être indemnisés. Depuis, nous avons eu connaissance du rapport de la Commission Nationale de Concertation.

Trois positions ont été défendues. Certains, comme nous, souhaitent que l'indemnisation concerne tous les orphelins victimes de la barbarie nazie et de ses alliés. D'autres veulent étendre l'indemnisation à tous les orphelins de la guerre. Un troisième groupe souhaite indemniser les orphelins de tous les conflits en étendant le champ de l'indemnisation aux orphelins de la guerre du Vietnam et de la guerre en Algérie. Nous avons expliqué, lors de notre audition devant la commission que l'urgence était d'indemniser les « oubliés » des premiers décrets et que l'étude des éventuelles extensions ne pouvait intervenir que dans une étape ultérieure.

Les conclusions de la Commission se contentent de refléter les différentes positions. Nous sommes donc dans l'attente de la décision du Ministre. Celui-ci a été nommé après le dernier remaniement ministériel, il s'agit de Monsieur Hubert Falco. Je propose que nous lui écrivions à nouveau pour souligner l'urgence de répondre à l'attente des orphelins de la barbarie nazie qui n'entrent pas dans le champ d'application des décrets actuels. Les autres questions pourront être étudiées ultérieurement. Nous devons rester vigilants et réagir promptement aux évolutions. Nos adhérents ne comprendraient pas que ceux qui ont souffert comme nous de l'absence de parents soient traités différemment parce qu'un décret a été mal rédigé. J'ai en mémoire une lettre envoyée par un adhérent âgé de 85 ans. Il nous explique que son père a été fusillé sans procès, le 24 août 1944. Il est pupille de la nation. Le refus d'indemnisation qu'il a reçu est justifié par le fait qu'il n'y a

pas eu de procès. Il y a là comme un scandale. Exigeons que l'on cesse de tergiverser.

Dans le cadre de l'indemnisation évoquée ci-dessus, pour les orphelins ayants droit qui ont choisi la formule de la rente mensuelle, la revalorisation du 1er janvier 2009 devrait être reconduite chaque année.

Souscription

Nos adhérents ont entendu notre appel : nous avons reçu 3447 €. L'importance de cette somme est révélatrice de l'attachement à la vie de l'association. Si nous ajoutons à ces dons les legs d'Annette Pierrain dont j'ai parlé au début de cette intervention, nous gagnons, au plan financier, un peu de sérénité.

Nos orientations

- Faire connaître au plus grand nombre la réalité du combat des Résistants et les valeurs pour lesquelles ils ont donné leur vie. Ils voulaient tous une France libre, indépendante, démocratique, tournée vers le progrès social, héritière de la Révolution Française de 1789. Ils se dressaient contre tous les racismes et tous les communautarismes. Aujourd'hui, les forces négationnistes reprennent de la vigueur partout. Nous sommes attristés quand le pape Benoît XVI propose de canoniser Pie XII qui, c'est le moins qu'on puisse dire, a bien peu réagi face aux persécutions nazies. Nous nous indignons quand certains, au Moyen-Orient, nient l'Holocauste. Il est de notre devoir de nous opposer à toutes les déclarations racistes. Les propos nau-séabonds tenus lors du «débat sur l'identité nationale» sont intolérables et soulignent combien cette entreprise est inutile. Tous les extrémismes conduisant au rejet de celui qui est différent sont



Colette Carcedo et Hélène Biéret

dangereux. Les inscriptions anti-sémites, les graffiti anti-arabes ou les expressions homophobes doivent être condamnés avec la même force. De même, nous ne pouvons accepter que soient remis en cause les acquis du Programme du Conseil National de la Résistance.

- Présence dans les cérémonies, interventions auprès des scolaires, participation à toutes les actions visant à la défense des intérêts moraux et matériels des Familles de Fusillés et Massacrés... nous continuerons sur cette voie en 2010.

...et notre secrétariat

Ce que nous avons réussi jusqu'à présent, nous le devons à tous nos adhérents. Sans eux, rien n'aurait pu se faire. Mais cela n'a été possible que parce que des amies ont assuré tous les mardis une permanence au siège de l'Association. Elles ont effectué tout le travail administratif, ingrat mais indispensable, pour assurer la vie quotidienne : demandes de subventions, enregistrement du courrier, envoi aux responsables de ce qui les concerne, réponses aux lettres et relances quand certains tardent à répondre, liaisons avec les communes et les associations amies, tout ceci, elles l'ont effectué avec discrétion. Chaque fois que vous aviez besoin d'un renseignement, elles étaient là pour vous répondre. Elles ont été l'élément le plus important de notre fonctionnement. Je voudrais que nous les remercions toutes chaleureusement. Dominique, Hélène, Sylvaine et tous ceux qui sont venus travailler le mardi : « Merci, nous vous devons beaucoup ».

A m'entendre, vous réagissez immédiatement, pensant que j'oublie celle qui a eu le rôle le plus important. Non, il ne s'agit pas d'une erreur, je voulais lui rendre un hommage particulier. Vous savez bien sûr que je veux parler de Michèle Gautier. Inlassablement elle remplit cette mission invisible mais indispensable. A l'assemblée générale de l'an dernier, elle nous avait expliqué ses difficultés à continuer sur le même

rythme. Elle avait cédé devant notre insistance amicale. Dominique a renforcé l'équipe et Michèle a tenu à lui expliquer toutes les facettes du travail. Il n'est pas exagéré de dire que l'action permanente de Michèle est pour une bonne part dans le bilan qui vient de vous être présenté. Michèle, c'est avec beaucoup d'émotion que je voudrais, en mon nom personnel et au nom de tous les adhérents de l'association, te dire combien nous avons apprécié ta présence et ta disponibilité. J'espère que cette nouvelle année te permettra comme, tu nous le dis souvent, « de souffler et de t'occuper de toi ».

Pour terminer, je voudrais affirmer ma confiance en l'avenir. Nous continuerons à nous battre pour que la mémoire de nos disparus reste présente dans l'Histoire.

Je souhaite que Pierre Rebière puisse enfin cette année revenir physiquement parmi nous et reprendre normalement toutes ses activités.

Georges Duffau-Epstein

II – Débats

Calais

Lecture est donnée d'un courrier de Mme Madeleine Charitas-Warocquier sur ses activités en 2009 : « Avec Mme Katy Giraud, porte-drapeau, nous sommes toujours présentes aux nombreuses manifestations patriotiques et aux obsèques de nos amis décédés. Nous témoignons du courage de nos Résistants, de leur héroïsme devant le peloton d'exécution, de leurs derniers messages... Nous participons au concours scolaire sur la Déportation, l'enjeu est important... Nous déplorons que les lettres écrites par nos fusillés avant leur exécution soient peu divulguées, voire oubliées. Vous, amis, ne cédez pas à l'oubli qui se glisse insidieusement dans la mémoire publique. Vous avez la lourde tâche de continuer. Pour moi, le bénévolat du souvenir continuera envers et contre tout ».

Fusillés du 15 décembre 1941

Jean Darracq rend compte des cérémonies qui font l'objet de l'article de la page 3 de ce bulletin, sous le titre «...Aux Fusillés du 15 décembre 1941 ».

Naftali Skrobek rappelle que 55 juifs font partie des fusillés du 15 décembre 1941, la plupart membres du réseau « Solidarité » devenu l'UJRE, que nous devrions inviter à se joindre à la commémoration du 15 décembre. L'assemblée générale approuve cette proposition.



Naftali Skrobek et Jean Darracq

N. Skrobek signale une exposition au musée Jean Moulin à Paris, sur le général Staufenberg, un résistant à Hitler. Il regrette que le musée n'ait pas, en complément, présenté d'autres résistants allemands au nazisme.

Travail de mémoire

Suite à la cérémonie du Ruchard (Indre-et-Loire), Georges Duffau-Epstein a été sollicité pour intervenir en milieu scolaire, à St Pierre-des-Corps, au sujet du film « L'Armée du crime », de Robert Guédiguian ; il rappelle d'autres interventions identiques, faites au nom de nos associations : Mont-Valérien et Familles de Fusillés et Massacrés.



Michèle Gautier et Dominique Carton

Michèle Gautier signale divers travaux de mémoire d'amis de province : en Savoie, à Souge, Angers, Calais, Nantes...

Claudine Coiffard-Millot évoque les recherches du groupe nantais autour des 42 Fusillés du Bèle, notamment de 5 Espagnols dont on ne connaissait que peu de choses jusqu'ici et dont un descendant a été retrouvé aux Canaries.

Lettres de Fusillés

A l'occasion de la rénovation du Mont-Valérien, le Ministère de la Défense, la Fondation pour la Mémoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de Champigny ont décidé l'édition d'un nouveau recueil de 65 lettres (nombreux inédits centrés sur les fusillés de la région parisienne).

Une liste exhaustive de tous les ouvrages parus contenant des lettres de fusillés est en cours de réalisation à Champigny sous forme de « musée virtuel sur internet », c'est un gros travail ! On peut envoyer des copies scannées de lettres (Musée de la Résistance nationale, Parc Vercors – 94500 Champigny-sur-Marne).

Dictionnaire des Fusillés français

Aucune monographie n'existe au sujet d'un nombre impressionnant de Français fusillés (plus de 20 000). Confié à des historiens, financé par le Ministère de la Défense, un projet de mise en ligne sur internet vise à combler cette lacune dans l'attente d'une publication.

III – Vote

Le rapport moral et d'activité est mis aux voix. Contre : 0. Abstention : 0. Rapport adopté à l'unanimité.

IV - Rapport financier

Hélène Biéret, trésorière, présente le bilan, le compte de résultat de l'exercice 2009, le compte de résultat prévisionnel pour 2010 ainsi que le tableau comparatif des comptes de résultats des exercices 2008 et 2009 ; ce tableau fait apparaître les variations par comptes : si, en

2009, il a été économisé 3271 €, par contre, nous avons reçu en plus 3291 €.

Des économies substantielles ont été réalisées en changeant d'imprimerie.

La nouvelle est située en région parisienne, totalement informatisée, avec un système de distribution différent. Economie totale : plus de 3000 €.



Micheline Entine

Nous avons participé pour un montant de 1000 €, à la fourniture de plaques gravées, destinées aux tombes de 11 Fusillés sans famille inhumés à Tours. La Municipalité a pris en charge les pierres tombales. Le conseil de la Région Centre a accordé une subvention de 1000 €. Nos amis d'Indre-et-Loire ont assuré le reste pour 835 € (Facture totale : 2835 €).

Autre dépense, la mise à jour et rénovation de l'exposition sur les Fusillés de Caen, réalisée par Jean Darracq.

Le résultat positif de l'exercice est essentiellement dû à l'effort considérable de tous les adhérents qui ont répondu à notre appel à souscription. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés. Nous avons ainsi reçu : 1050 € en octobre, 772 en novembre, 1625 en décembre ; soit en tout : 3447 €. Parallèlement, tous les autres postes ont augmenté.

Avec le passage de la cotisation de 29 à 30 €, le budget prévisionnel 2010 semble devoir être tenu.

La présidente de la commission de contrôle financier, après examen des livres et comptes de l'association, déclare donner qui-

tus pour les écritures de l'exercice 2009.

Le rapport financier est mis aux voix. Contre : 0. Abstention : 1. Ce rapport est adopté.

V – Elections

Le président donne lecture des listes de candidatures au bureau national et au comité directeur.

Michèle Gautier confirme ne plus vouloir assurer les postes de secrétaire administrative et trésorière adjointe ; le secrétaire général propose la candidature de Dominique Carton qui assiste déjà Michèle Gautier tous les mardis. Michèle reste membre du bureau national.

Suzanne Plisson, ayant fait savoir qu'elle se retire du poste de vice-présidente, est nommée membre d'honneur du bureau. Sylvaine Galea accepte de rester porte-drapeau. Nomination de Claudine Coiffard-Millot au poste de présidente de la commission de contrôle financier en remplacement d'Annette Pierrain, décédée.

La composition ainsi modifiée du bureau national, du comité directeur et de la commission de contrôle financier est mise aux voix. Contre : 0. Abstention : 0. Ces listes sont adoptées à l'unanimité des membres présents.



Denise Bailly-Michels et Micheline Entine

Vous êtes en accord avec les buts et l'action de notre association, aidez nous en souscrivant et en faisant souscrire un abonnement de soutien de 30 euros.

Organismes de direction pour 2010

Bureau national :

Membres d'honneur : Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD (Présidente), Marie CADRAS, Lucienne DESPOUY, Odette JARASSIER, Gilbert GAUTHEROT, Pierre OLLIVIER, Suzanne PLISSON, Marie-Louise VARIN.

Président : Pierre REBIÈRE – *Secrétaire général* : Georges DUFFAU-EPSTEIN ; *Adjoint* : Jacques CARCEDO – *Trésorière* : Hélène BIÉRET ; *Adjointe* : Dominique CARTON – *Membres du bureau* : Denise BAILLY-MICHELS, Michel BOUET, Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER, Jean DARRACQ, Hubert DEROUCHE, Sylvaine GALÉA, Michèle GAUTIER, Jean-René MELLIER, Christine MOUSSU, Jacqueline NEPLAZ-BOUVET, Naftali SKROBEK, Claudette SORNIN, Michèle VIGNACQ.

Comité directeur :

Composé du bureau national auquel s'ajoutent : Roger BOISSERIE, Germaine BONNAFON, Nicole CHEVALIER, Valérie DAGUENET, Paulette DEVOS, Micheline ENTINE, Gérard GALÉA, Camille SENON.

Contrôle financier :

Claudine COIFFARD-MILLOT (présidente), Annick BOUET, Mauricette DECHESNE, Andrée DEROUCHE.

Porte-drapeau :

Sylvaine GALÉA.

Journal :

Sylvaine et Gérard GALÉA, Colette et Jacques CARCEDO.

Lecture

Abbaye-Bagne de Fontevraud, 1940-1944, des Résistants dans une ancienne abbaye



Le 12 mars 2005, la pose d'une plaque rappelant le souvenir des Résistants internés entre 1940 et 1944 à l'Abbaye de Fontevraud, transformée en Centrale, donnait lieu à la tenue d'une table-ronde présidée par Marie-José Chombart de Lauwe (voir

bulletin AFMD Maine-et-Loire, n° 17). Fruit d'un long travail de recherche, notamment aux Archives départementales, l'ouvrage de Roger Poitevin s'inscrit dans la continuité de cette manifestation.

- Première partie : Evocation des circonstances historiques qui conduisirent à l'installation d'une prison centrale dans l'Abbaye de Fontevraud, puis à l'internement en ce lieu de Résistants – tous communistes (à l'exception de Paul Collette, « l'homme qui tira sur Pierre Laval »). De brèves notices présentent les hommes au pouvoir sous Pétain, à Vichy et dans le Maine-et-Loire. Des plans et photographies permettent de visualiser les lieux. Sont décrits : l'arrivée du détenu, son installation dans les « cages à poules », la vie quotidienne, les travaux obligatoires dans les ateliers de chaises, de confection et de filature, la discipline, le personnel carcéral, les punitions, la nourriture, l'hygiène, le repos, le courrier.

- Seconde partie : Appareil statistique concernant les détenus de droit commun et surtout politiques (dates de naissances, professions, motifs des condamnations, etc.). Des tableaux recensent 398 détenus politiques (n'y figurent pas les « administratifs » emprisonnés dès 1939 sur ordre du gouvernement Daladier). En face de chaque nom sont indiqués la date et le lieu de naissance, la profession, l'adresse, la date de condamnation, la peine infligée, les dates d'arrivée et de départ de la Centrale. Des graphiques de pyramides des âges, de durées des peines, d'arrivée et de départ par dates complètent l'ensemble. Un chapitre est consacré aux exécutions de 10 détenus pris comme otages par les Allemands et fusillés près de la Centrale. Des photographies situent les lieux et deux notices biographiques évoquent les itinéraires de deux des suppliciés : Joseph Darriet et Joseph Monetti.

- Troisième partie : Témoi-

gnages de Déportés qui ont connu l'internement à Fontevraud, Louis Breton, Marcel Thomazeau, Charles Mousson, Emile Contant (originaire de Trélazé). L'épouse d'un prisonnier, Jackie Le Galleu, elle-même déportée par la suite, fait le récit de ses visites à son mari. Sont ainsi évoquées de manière détaillée les difficiles conditions de vie à la

Centrale au milieu des détenus de droit commun et la longue lutte des prisonniers politiques pour obtenir un régime distinct de celui de leurs codétenus. L'ouvrage se termine par des croquis de détenus et le texte du discours rédigé par Hélène Cabrillac et prononcé par Roger Poitevin lors de l'inauguration de la plaque en mars 2005.

Cet ouvrage, préfacé par Bertrand Ménéard, est disponible chez son éditeur, au prix de 18€ (port compris) :

AFMD Maine-et-Loire
- 3 rue des Fauvettes.
49070 BEAUCOUZÉ.

Il sera présenté au public le 9 avril 2010 dans l'enceinte de l'abbaye.

Afin que nul n'oublie

Paru en 2004, ce livre écrit par notre ami Paul Mons suit pas à pas la Division SS Das Reich, à partir du printemps 1944. De nombreux témoignages inédits et l'auteur nous entraînent sur les traces sanglantes de la Panzer Division. La démonstration est rigoureuse, rien n'est laissé dans l'ombre. Des témoignages et documents présentent les faits, permettant au lecteur de comprendre la logique et l'ampleur de la répression exercée de manière aveugle contre les populations civiles. Si les massacres de Tulle et d'Oradour sont bien connus, il n'en est pas de même pour d'autres épisodes restés dans l'ombre et que nous découvrons au fil des pages. Morts et destructions s'accumulent, sans justification autre que celle de terroriser, jusqu'à tuer pour tuer. La mémoire collective a conservé le souvenir de la destruction et des 644 massacrés d'Oradour, elle a fait de même pour les 99 suppliciés de Tulle. Le livre de Paul Mons rend hommage à tous les Martyrs.

La préface de Jean-Jacques de Bresson, Président de l'Association nationale des Médaillés de la Résistance, souligne « l'effort d'objectivité de l'auteur, d'autant plus louable...qu'il s'agit de quelqu'un qui, à l'âge de huit ans, a vu pendre son père dans les rues de Tulle ». Il faut effectivement du courage pour garder calme et sang-froid devant de telles atrocités. Paul Mons nous explique sans haine les horreurs perpétrées par la sinistre Division SS.

Beau travail de mémoire qui n'omet pas de rappeler que le principal responsable de ces massacres, Lammerding, ne fut ni inquiet, ni jugé : il est mort dans son lit, sans remords.

Georges Duffau-Epstein

« Afin que nul n'oublie. En France la Das Reich fit la guerre aux civils », par Paul Mons, Editions « Ecritures », 27 rue du Chapeau Rouge -19100 BRIVE



Pension des Veuves de Fusillés

Les informations suivantes nous ont été communiquées par nos amis de l'ARAC et de la FNDIRP.

Si la veuve est assujettie à l'impôt sur le revenu, elle perçoit sa pension calculée sur la base du taux « normal » de 515 points.

La pension au taux exceptionnel, dit « taux spécial », est fixée à 682 points. Elle est accordée sous deux conditions : la titulaire ne doit pas être imposable ; en outre, son revenu fiscal de référence (chiffre porté sur la feuille d'imposition...ou de non imposition) ne doit pas dépasser 14340 € annuels.

En cas de dépassement de ce chiffre, la partie située entre 515 points (taux normal) et 682 points (taux exceptionnel) est réduite, voire supprimée.

PENSIONS DE CONJOINTS SURVIVANTS AU TAUX DE SOLDAT

A tous ces indices s'ajoutent depuis le 1^{er} janvier 2004 (art.121 de la loi de finances 2004)
15 points uniformes pour tous.

Catégories	Indices	Montant mensuel	
AU TAUX NORMAL			
Conjoints survivants de victimes militaires (de guerre ou hors guerre) et de victimes civiles de guerre, quel que soit leur âge, dont le droit à pension découle de l'impairité ou dont le conjoint était pensionné à 85 % avec all. G.M.	500	571,67	
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) et de victimes civiles de guerre, quel que soit leur âge, dont le conjoint était pensionné à 85 % sans allocation G.M.	489	559,09	
AU TAUX DE REVERSION			
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) de moins de 40 ans bénéficiant du taux de reversion	333	371,30	
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) de plus de 40 ans bénéficiant du taux de reversion, dont le conjoint était pensionné au taux de 70% au taux de 70 %	336	374,64
	... au taux de 75 %	360	401,40
	... au taux de 80 %	384	428,16
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) quel que soit leur âge, bénéficiant du taux de reversion, dont le conjoint était pensionné, au taux de 60 %	288	329,28
	... au taux de 65 %	312	356,72
AVEC SUPPLÉMENT EXCEPTIONNEL			
Veuves de déportés morts en déportation, et de prisonniers du Viet-Minh morts en captivité sans condition d'âge et de ressources	667	762,60	
Conjoints survivants âgés d'au moins 50 ans ou infirmes remplissant la condition de ressources	667	743,71	
MAJORATION POUR LES TITULAIRES DE L'ARTICLE L18 (tierce personne)			
Conjoints survivants pensionnés justifiant de 15 ans de mariage et de soins, dont le conjoint était bénéficiaire de l'article L18 (tierce personne) avec l'allocation n° 5 bis (b) et était donc : aveugle, ou amputé de deux membres, ou paraplégique	350	400,17	
Conjoints survivants (autres que ceux ci-dessus) pensionnés justifiant de 15 ans de mariage et de soins, dont le conjoint était bénéficiaire de l'article L 18 (tierce personne) avec l'al. n° 5 bis (a)	260	297,27	